

ALLIANCE DES MILIEUX ADAPTÉS DE SCOLARISATION DU QUÉBEC

*Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la consultation sur le
prochain Plan d'action jeunesse*

Introduction

L'Alliance des milieux adaptés de scolarisation (AMASQ) remercie le gouvernement pour l'opportunité de soumettre un mémoire dans le cadre de la consultation sur le Plan d'action jeunesse.

Cette consultation est une étape cruciale pour garantir que le Plan d'action jeunesse reflète les besoins, les préoccupations et les aspirations de la jeunesse québécoise, en leur assurant ainsi un avenir prometteur. L'AMASQ représente un levier important pour accompagner les jeunes en difficulté scolaire vers l'autonomie, les aider à atteindre leur plein potentiel en tant que citoyens et leur permettre de faire face aux défis contemporains.

À propos de l'Alliance des milieux adaptés de scolarisation (AMASQ)

L'AMASQ est un regroupement d'organismes communautaires porteurs de milieux adaptés de scolarisation.

L'AMASQ joue un rôle crucial en rassemblant des milieux adaptés de scolarisation (MAS). Or, sa mission ne se limite pas simplement à réunir différents MAS ; elle s'engage activement à défendre leurs intérêts, à documenter les meilleures pratiques, à développer des modèles innovants de scolarisation adaptée et à faire des exercices de sensibilisation quant aux besoins spécifiques des personnes en situation de vulnérabilité qu'ils accompagnent. Par-dessus tout, l'AMASQ encourage l'échange d'expertise parmi ses membres, garantissant ainsi l'évolution constante et l'amélioration des méthodes d'enseignement pour les élèves à risque.

Au cœur de l'AMASQ se trouve un objectif central : permettre la scolarisation des jeunes et des adultes qui ont décroché ou qui sont en voie de le faire. Le décrochage scolaire est un enjeu majeur pour le Québec, ayant des implications à long terme pour la société, tant en termes économiques que de cohésion sociale. En 2019-2020, plus de 10 000

élèves sont sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification.¹ L'AMASQ vise à offrir un soutien solide, ainsi que des ressources et des méthodes pédagogiques adaptées pour aider ces jeunes vers la persévérance scolaire et à réaliser leur plein potentiel.

Avec 36 MAS membres répartis à travers le Québec et un total d'environ 1 700 élèves, l'ampleur et la portée de l'AMASQ sont indéniables. Le fait que ces établissements soient présents dans diverses régions du Québec témoigne de l'omniprésence du problème du décrochage scolaire et de la nécessité d'y répondre. Chaque MAS, accueillant entre 15 et 60 élèves, est unique, mais ils partagent tous le défi commun d'aider des élèves confrontés à divers enjeux. L'AMASQ, en rassemblant ces MAS, crée un réseau solidaire et collaboratif qui travaille ensemble pour relever ces défis.

Les milieux adaptés de scolarisation au Québec

Les milieux adaptés de scolarisation (MAS) sont des structures qui offrent des services d'accompagnement et/ou de scolarisation aux élèves de 16 ans et plus en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Les MAS travaillent en collaboration avec le réseau de scolarisation public afin d'aider les élèves en difficulté, incluant les Centres de services scolaires au Québec.

Les élèves au sein des MAS bénéficient d'un **soutien psychosocial**. Cette aide est fournie par des professionnel(e)s qualifié(e)s qui guident l'élève dans sa démarche scolaire et personnelle.

L'un des points forts des MAS est la **disponibilité accrue des enseignant(e)s**. Cette proximité permet de créer une relation de confiance entre l'élève et l'enseignant, ce qui est souvent nécessaire pour encourager la persévérance scolaire.

Les MAS offrent un **cheminement adapté** qui prend en compte la situation individuelle de chaque personne. Les cours, le rythme, le contenu et même les règles de vie sont ajustées en fonction des besoins de l'élève, permettant ainsi une meilleure intégration et une réussite plus probable.

Ce qui distingue les MAS, c'est leur approche globale de l'éducation qui prend en compte les différentes sphères de vie du jeune, et pas seulement la sphère scolaire. En plus de fournir un cadre scolaire adapté, les MAS considèrent également

¹ Ministère de l'Éducation, *Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire*, Édition 2022, p.3, en ligne : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Methodologie-2022.pdf

l'employabilité comme un aspect central de leur mission. Cette approche visant une insertion socioprofessionnelle permet aux élèves de poursuivre leurs études dans une optique d'éventuellement intégrer le marché du travail. Cette intersection entre scolarisation et employabilité est une caractéristique distinctive des MAS par rapport à d'autres établissements de lutte au décrochage scolaire.

Les jeunes et jeunes adultes qui fréquentent les MAS

La clientèle des MAS est constituée de jeunes et des jeunes adultes en situation d'exclusion et de vulnérabilité, qu'il s'agisse des personnes en besoin de soutien et d'adaptation, avec des difficultés d'apprentissage ou en situation de handicap.

De nombreux élèves parmi la clientèle des MAS ont décroché du système scolaire et cherchent un environnement plus adapté. Effectivement, 73 % des élèves qui fréquentent les MAS ont décroché au moins une fois du système traditionnel.

Les MAS accueillent un public très vulnérable. 27% sont issus de l'immigration ; 9% se considèrent comme faisant partie des minorités visibles ; 4% proviennent des Premières nations, Inuits ou Métis. Les élèves sont généralement jeunes : l'âge moyen est de 24 ans. De plus, 60% sont en très grand retard sur le plan scolaire puisqu'ils n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire et 69% ont besoin de soutien ou de mesures adaptatives.

Les MAS favorisent la réussite des élèves à risque. 86% élèves qui s'inscrivent dans un MAS ont comme objectif central de poursuivre leurs études, ce qui fait des MAS un réseau complémentaire au réseau scolaire régulier.

Les avantages des MAS

Il est évident que les MAS répondent de manière alignée avec les axes majeurs de la consultation aux besoins des jeunes. Qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'emploi, d'entrepreneuriat ou de participation citoyenne, les MAS fournissent aux élèves une plateforme solide pour la réussite dans tous ces domaines.

1. Éducation :

Persévérance scolaire : Avec un taux impressionnant de persévérance scolaire de 91%, les MAS ont su démontrer l'efficacité de leur approche. En comparaison avec le système scolaire traditionnel, où des défis persistent malgré les taux de diplomation, les MAS se distinguent nettement.

Réalisation des objectifs scolaires : Un an après leur entrée au MAS, 41% des élèves ont atteint leur objectif scolaire et 50% poursuivent leur parcours sans avoir décroché. De plus, en moyenne, les élèves estiment que le MAS a contribué à plus de 83% à la réalisation de leur objectif scolaire.

Augmentation de la motivation : Les MAS stimulent non seulement la persévérance, mais aussi la motivation intrinsèque des élèves. Ces derniers, après un an, sont davantage engagés, confiants et valorisent leurs études, ce qui se traduit par une participation accrue et un investissement dans leur apprentissage.

2. **Santé :**

Bien-être psychologique : Les MAS mettent l'accent sur le bien-être global de l'élève. 78% des élèves notent un maintien ou une augmentation significative de leur autonomie depuis leur inscription, reflétant le travail d'accompagnement psychosocial du personnel des MAS, tant en matière de gestion des études que de santé psychologique.

3. **Emploi :**

Maintien en emploi : Un des atouts majeurs des MAS est leur capacité à équilibrer scolarisation et employabilité. Le taux de maintien en emploi s'élève à 80%. Après un an, 80% des élèves ont conservé leur emploi en parallèle de leurs études, dont la majorité à temps partiel. De plus, ils développent des compétences professionnelles essentielles, témoignant de l'efficacité de cette approche intégrée.

4. **Entrepreneuriat :**

Développement de compétences : Bien que les statistiques directes ne soient pas fournies, le modèle des MAS, centré sur l'autonomie, la confiance en soi et le développement de compétences, prépare les élèves à des démarches entrepreneuriales. Les compétences acquises, telles que la gestion du temps, le travail en équipe et l'adaptabilité, sont essentielles pour quiconque souhaite se lancer dans l'entrepreneuriat.

5. **Participation Citoyenne :**

Engagement social : La période au MAS n'est pas seulement une période d'apprentissage académique ; elle offre également aux élèves la possibilité de

s'engager socialement, de comprendre le fonctionnement de leur société et de contribuer à la façonner. En dotant les élèves des outils nécessaires pour développer leur pensée critique et en valorisant le vivre-ensemble, les MAS jouent un rôle clé dans le renforcement d'une démocratie saine.

La finalité des MAS

Les MAS visent avant tout la **réussite éducative**, offrant une approche individualisée pour répondre aux besoins uniques de chaque élève. Parallèlement, ils cultivent l'**employabilité** en fournissant des compétences transférables et en équilibrant études, vie personnelle et travail. De plus, en encourageant l'engagement communautaire et le développement de la pensée critique, les MAS forment des citoyens actifs, favorisant ainsi une solide **participation citoyenne**. Ensemble, ces trois piliers positionnent les élèves des MAS pour leur donner les moyens de leurs ambitions.

Recommandations

Compte tenu de ce qui précède, l'AMASQ adresse les recommandations suivantes au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre des consultations en cours :

1. Reconnaissance et soutien renforcé pour les MAS :

- Instaurer le financement à la mission pour les MAS afin d'élargir leur portée, d'innover dans leurs méthodes pédagogiques et de mieux répondre aux besoins diversifiés des élèves.

2. Intégration des MAS dans les programmes de lutte contre le décrochage :

- Que l'AMASQ soit présente sur toutes les instances concernant la lutte au décrochage dans les centres de services scolaires.
- Créer des tables de discussion entre les MAS, les centres de services scolaires et les établissements scolaires traditionnels pour faciliter les transitions et le partage des meilleures pratiques.
- Financer le développement de nouveaux milieux adaptés de scolarisation afin d'étendre l'offre de services partout au Québec en collaboration avec le Collectif autonomes des CJE du Québec et le Réseau des CJE du Québec.

3. Soutien accru à l'employabilité des élèves :

- Créer un cadre qui encourage les entreprises locales à offrir des stages, des formations et des opportunités d'emploi aux élèves des MAS.

4. **Santé et bien-être :**

- Augmenter le nombre de professionnels de la santé mentale au sein du réseau d'éducation et allouer une portion de leur temps aux MAS pour répondre à la demande croissante.

5. **Recherche et innovation :**

- Allouer des fonds pour la recherche sur les méthodes d'enseignement les plus efficaces pour les élèves en difficulté, afin d'innover constamment au sein des MAS.
- Promouvoir les échanges et les collaborations avec des experts internationaux dans le domaine de l'éducation adaptée.

Conclusion

L'AMASQ est fermement convaincue de la nécessité d'investir dans la jeunesse du Québec. Des jeunes formés, qualifiés et indépendants fournissent au Québec une main-d'œuvre compétente, prête à relever les défis de demain et à se propulser vers de nouveaux sommets.

Quoi qu'il en soit, il est essentiel de reconnaître que tous les jeunes ne trouvent pas nécessairement leur place ou les ressources nécessaires à leur épanouissement dans le système scolaire traditionnel. Les MAS offrent une alternative flexible, adaptée et centrée sur l'élève, permettant à ceux qui pourraient autrement décrocher de trouver un environnement où ils peuvent s'épanouir.

La réalisation des ambitions de la jeunesse québécoise n'est pas seulement une question de potentiel individuel. Elle dépend également de la capacité du système d'éducation à répondre à une diversité de besoins. Dans cette perspective, l'AMASQ se positionne comme un partenaire stratégique, prêt à collaborer avec le gouvernement pour assurer que chaque jeune, quel que soit son parcours, ait les moyens de réussir.

Nous restons à la disposition du Secrétariat à la jeunesse pour toute clarification ou discussion supplémentaire sur ce sujet. Nous sommes optimistes quant à la possibilité de travailler de concert avec le gouvernement du Québec pour concrétiser une vision partagée de l'avenir de notre jeunesse.



Patricia M. Gagné
Directrice générale
Alliance des milieux adaptés de scolarisation du Québec